

**PDG du Fonds
de recherche
du Québec**

À titre de PDG du Fonds de recherche du Québec (FRQ), le scientifique en chef en assure la direction, propose au conseil d'administration les grandes orientations du Fonds et travaille en étroite collaboration avec le président du conseil. Dans le domaine de la recherche, il promeut la relève, une éthique et une conduite responsable, en plus de l'accès aux données gouvernementales. Il développe la recherche intersectorielle, notamment en lien avec de grands défis de société : changements démographiques et vieillissement de la population, développement durable et changements climatiques, y compris l'IA et le numérique, entrepreneuriat et créativité, ainsi que dialogue science et société.

Au service de cinq gouvernements et de plusieurs ministres



Accompagné des ministres en titre responsables de la science, Dominique Anglade en 2016, Pierre Fitzgibbon en 2018, et du premier ministre Philippe Couillard en 2018.
Crédit photo : FRQ

Le 1^{er} juillet 2011 entrait en vigueur la loi qui venait, entre autres, regrouper les trois Fonds de recherche du Québec. Cette loi a entraîné trois principaux changements dans la structure des FRQ : la création du poste de scientifique en chef, la création des postes de directeur scientifique et l'intégration des services administratifs des trois Fonds.

Le scientifique en chef relève du ministre en titre responsable de la science au sein du gouvernement, avec qui il tient des rencontres statutaires. Au cours de ses quinze années à ce poste, il a connu douze ministres en titre responsables de la science, six premiers ministres et cinq gouvernements, dont trois partis au pouvoir.

C'est le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Clément Gignac, du gouvernement Charest, qui a créé le poste de scientifique en chef, annoncé dans le cadre de la deuxième *Stratégie de recherche et d'innovation 2010-2013* (SQRI). Quelques jours après l'entrée en fonction du scientifique en chef, le 1^{er} septembre 2011, le ministre Gignac cédait sa place à Sam Hamad.

En septembre 2012, le Parti québécois prend le pouvoir avec Pauline Marois comme première ministre. Le scientifique en chef relève alors du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST), Pierre Duchesne, et ce, jusqu'en avril 2014, au moment où le Parti libéral reprend le pouvoir avec Philippe Couillard comme premier ministre. Durant son mandat, le ministre Duchesne a lancé la *Politique nationale de recherche et d'innovation 2013-2018* (PNRI).

Ligne du temps de la politique au Québec (2011-2026)

Premiers ministres	Jean Charest (PLQ)			Pauline Marois (PQ)			Philippe Couillard (PLQ)			François Legault (CAQ)							Christine Fréchette (CAQ)										
	SQRI 2010-2013			PNRI 2013-2018			SQRI 2017-2022			SQRI ² 2022-2027																	
Politiques scientifiques	Clément Gignac			Sam Hamad			Pierre Duchesne			Yves Bolduc			François Blais			Dominique Anglade			Pierre Fitzgibbon			Christine Fréchette & Christopher Skeete		Jean Boulet		Bernard Drainville & Daniel Bernard	
Ministres en titre de la science	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026											

Sous le nouveau gouvernement, le scientifique en chef se rapporte successivement à deux ministres de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie — Yves Bolduc jusqu'en février 2015 et François Blais jusqu'en janvier 2016 —, avant que le portefeuille Recherche passe sous la responsabilité de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade. C'est sous la gouverne de cette dernière que sera développée la troisième *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022* (SQRI).

Le monde politique change, le scientifique en chef demeure, ce qui fera dire au titulaire du poste que l'adaptation et la résilience sont des capacités essentielles à l'exercice de la fonction de scientifique en chef.

Enfin, le parti de la Coalition Avenir Québec de François Legault accède au pouvoir en octobre 2018 et Pierre Fitzgibbon accède au poste de ministre de l'Économie et de l'Innovation, duquel relève dorénavant le scientifique en chef. Pragmatique, le ministre conserve la SQRI telle qu'elle a été élaborée par le gouvernement précédent et lance en 2022 la *Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027* (SQRI²).

En octobre 2022, le gouvernement de la CAQ est réélu et le premier ministre nomme Pierre Fitzgibbon ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. La ministre Christine Fréchette lui succédera en septembre 2024 et sera secondée par le ministre délégué à l'Économie, Christopher Skeete. Fait inusité, le scientifique en chef relèvera avant tout de la ministre Fréchette, mais se rapportera au ministre Skeete pour sa fonction de PDG du FRQ. En janvier 2026, le ministre Jean Boulet assure l'intérim à la suite du départ de la ministre Fréchette qui, en avril 2026, succède à François Legault comme première ministre. Elle nomme alors Bernard Drainville au poste de ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, épaulé par le ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises, Daniel Bernard. Le scientifique en chef relève dorénavant de ces deux ministres. Douze ministres en quinze ans !

Le monde politique change, le scientifique en chef demeure, ce qui fera dire au titulaire du poste que l'adaptation et la résilience sont des capacités essentielles à l'exercice de la fonction de scientifique en chef.



Avec la première ministre du Québec, Christine Fréchette, et Christian Agboblí du FRQ
Crédit photo : Alexandre Lahaie

Une gouvernance modernisée...

De septembre 2011 à juin 2024, le scientifique en chef a agi comme président du conseil d'administration de chacun des trois Fonds, avec quatre séances régulières du conseil d'administration de chaque Fonds (12 par année), en plus de deux comités statutaires (24 réunions par année). De plus, une fois l'an, il organisait une grande réunion des trois conseils d'administration, afin de favoriser les échanges entre les membres de secteurs de recherche différents. Ces rencontres annuelles étaient l'occasion de discuter d'enjeux et de préoccupations touchant les trois secteurs. Elles étaient aussi l'occasion d'inviter le ou la ministre en titre responsable de la science, de même que le ou la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, à venir discuter avec les membres des trois conseils d'administration.

La nouvelle Loi de 2024, arrimée à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, fait en sorte que le scientifique en chef ne préside pas le conseil d'administration du nouveau FRQ et en devient le PDG. De tous les comités statutaires du conseil d'administration, il ne préside dorénavant que celui des programmes.

Avant 2011, certains services administratifs (finances, ressources humaines, information et informatique) étaient partagés entre deux des trois Fonds. À son arrivée en fonction, le scientifique en chef a procédé à l'intégration de l'ensemble des services des trois Fonds et a créé les directions Planification et performance, Affaires éthiques et juridiques, Communications et mobilisation des connaissances et Grands défis de société.

...et des Fonds fusionnés

Depuis le début du XXI^e siècle, les FRQ ont connu trois grandes transformations, qui ont débuté en janvier 2001 avec le lancement de la politique scientifique *Savoir changer le monde*, sous le ministre Jean Rochon du gouvernement du Parti québécois, et avec la création des trois Fonds québécois de recherche du Québec, en juin de la même année. Ces derniers succédaient alors aux mandats du Fonds FCAR et du CQRS, et réorganisant quelque peu ceux du Fonds de recherche du Québec en santé. Par cette transformation, on cherchait à favoriser la recherche multidisciplinaire. Dix ans plus tard, en 2011, les FRQ sont regroupés sous l'appellation « Fonds de recherche du Québec ». Ce changement visait notamment à favoriser la recherche intersectorielle, qui est mentionnée en toutes lettres dans les mandats du scientifique en chef.

Dans le cadre de la commission parlementaire sur le projet de loi 44 visant à fusionner les Fonds, le scientifique en chef a été invité à présenter les grandes lignes de son mémoire, tout comme plusieurs autres organismes et universités. Au terme des travaux, le PL44 sera adopté par l'Assemblée nationale et entrera en vigueur le 1^{er} juin 2024. Les fonctions du scientifique en chef sont alors actualisées, notamment celle de PDG du nouveau Fonds, qui compte désormais trois grands secteurs de recherche.



Le premier conseil d'administration
du nouveau FRQ en 2024
Crédit photo : FRQ



Le financement, une composante vitale de la recherche

Quatre rondes de planification stratégique

À l'arrivée en fonction du scientifique en chef, les FRQ déployaient leurs plans stratégiques 2010-2013, amorcés le 1^{er} avril 2010. Malgré le regroupement des Fonds, le déploiement des plans stratégiques 2010-2013 suivra son cours, avec certains ajustements.

Au fil des ans, le scientifique en chef a orchestré trois rondes de planification stratégique des FRQ — en 2014-2017, 2018-2022 et 2022-2025 —, de même que la planification stratégique du nouveau FRQ pour les années 2025-2028. Ces travaux se sont appuyés sur des consultations menées auprès de l'ensemble de la communauté de recherche universitaire et collégiale, de ministères et d'organismes gouvernementaux, ainsi que de membres de la société civile, de citoyens et de citoyennes, à partir de la planification de 2018-2022.

Les grandes orientations sont en lien avec les mandats du FRQ, soit le soutien apporté à la relève, aux carrières en recherche, aux regroupements de chercheurs et de chercheuses, et aux projets et autres initiatives de recherche. Avant la Loi de 2024, chaque Fonds avait sa propre planification stratégique, qui faisait état d'actions communes aux trois Fonds et d'autres spécifiques à chacun d'eux.

Des revenus en forte croissance

À l'entrée en fonction du scientifique en chef, les revenus totaux 2011-2012 des FRQ s'établissaient à 207,9 M\$, ce qui incluait les crédits de base, la part de la SQRI et l'apport des partenaires. Quinze ans plus tard, en 2025-2026 (données vérifiées les plus récentes), les revenus totaux s'élèvent à 341,2 M\$, une hausse appréciable de 64 %, alors que l'inflation a crû de 37 % au cours de la même période.

Quinze ans plus tard, en 2025-2026, les revenus totaux s'élèvent à 341,2 M\$, une hausse appréciable de 64 %, alors que l'inflation a crû de 37 % au cours de la même période.

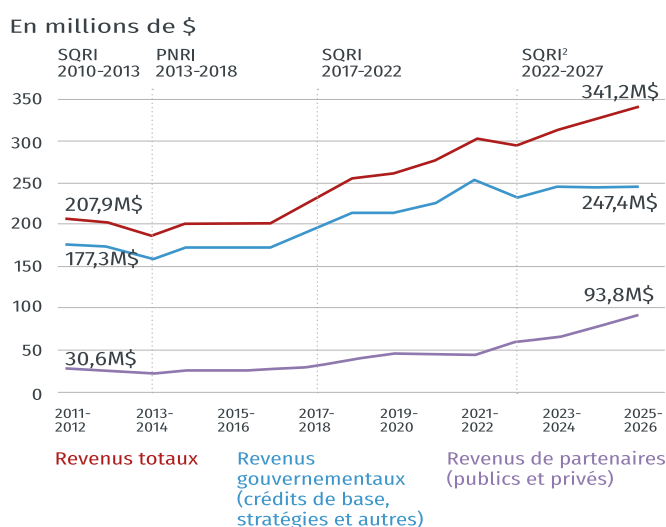
Au chapitre des investissements, la part des revenus du FRQ provenant du gouvernement, dont la très grande majorité est consacrée à la recherche libre et fondamentale, est passée

d'environ 85 % en 2011-2012 à 72 % en 2025-2026³. Cette baisse s'explique par la hausse des partenariats qui, certes, favorisent la recherche orientée sur les besoins des partenaires, mais dont une part appréciable est consacrée à la recherche libre et fondamentale. Comme le montre le graphique ci-dessous, la hausse des revenus pour la recherche orientée ne s'est pas faite aux dépens de la recherche libre et fondamentale, dont le budget en chiffres absolus a augmenté au cours des années.

L'impact des politiques de recherche sur les revenus du FRQ

La fin de la SQRI 2010-2013⁴ est marquée par l'arrivée de la *Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2012-2018* (PNRI) du Québec, qui hausse les crédits de base des FRQ de 25 % (budget pérennisé) et les fait passer de 145,3 M\$ en 2012-2013, à 161,6 M\$ en 2013-2014 et à 174,5 M\$ en 2016-2017. Comme le montre le graphique qui suit, les années 2011 à 2016 marquent une période de stagnation, car, malgré l'ajout de crédits pérennes de la PNRI, les crédits globaux alloués par le gouvernement passent de 177,3 M\$ en 2011-2012 à 174,5 M\$ en 2016-2017. C'est l'année 2017-2018, avec la SQRI 2017-2022, qui marquera le début d'une croissance significative.

Évolution des revenus du FRQ (gouvernementaux et partenaires) – 2011-2012 à 2025-2026



Source : Fonds de recherche du Québec, juillet 2025

3. Pour l'année 2025-2026, 16,7 M\$ des revenus gouvernementaux sont consacrés à la recherche orientée sur les grands défis de société, alors que 22 M\$ des revenus des partenaires sont liés à la recherche libre et fondamentale.

4. À ce jour, le Québec compte quatre stratégies québécoises de la recherche et de l'innovation (SQRI), en 2007-2010, 2010-2013, 2017-2022 et 2022-2027. Cette dernière stratégie prend le nom de Stratégie de recherche et d'investissement en innovation (SQRI²).

Dans le cadre de la SQRI 2017-2022, les crédits de base demeureront à 174,5 M\$ jusqu'en 2021-2022, mais 20 M\$ s'ajouteront au budget la première année de la SQRI et 40 M\$ par année les quatre années suivantes. Ces sommes additionnelles permettent alors d'accroître le soutien des FRQ au développement des meilleurs talents et ainsi, de financer plus de 250 bourses de formation supplémentaires par année. Elles permettent aussi d'accroître la compétitivité des regroupements de chercheurs en bonifiant les budgets des regroupements stratégiques, des centres et des instituts, en plus de démarrer le financement de programmes de recherche intersectorielle associés aux trois grands défis de société identifiés par le scientifique en chef et les FRQ, en collaboration avec la communauté scientifique.

La hausse des revenus des FRQ n'est pas étrangère au travail de représentation du scientifique en chef auprès des décideurs politiques, et ce, tout au long de son mandat.

La hausse des revenus des FRQ n'est pas étrangère au travail de représentation du scientifique en chef auprès des décideurs politiques, et ce, tout au long de son mandat. La crise de la COVID-19 l'amènera à développer un argumentaire pour la relance économique postpandémie et à interpeller le ministre des Finances. Ces démarches ont porté leurs fruits, puisqu'un montant additionnel de 50 M\$ a été accordé aux FRQ pour les années 2020-2021 et 2021-2022 lors de la mise à jour économique du ministre des Finances, en novembre 2020.

En 2022 est lancée la SQRI² 2022-2027, où les FRQ voient leurs crédits de base augmenter. En effet, ils ont reçu un financement additionnel de 320 M\$ sur cinq ans, dont 70 M\$ pour augmenter progressivement leurs crédits de base. Cette hausse a permis de bonifier plusieurs programmes, y compris ceux des regroupements stratégiques et des centres et instituts de recherche. Les FRQ ont aussi réussi à maintenir et même, dans certains cas, à augmenter le nombre de bourses d'excellence, en plus d'ajouter le financement d'une quatrième année pour tous les titulaires d'une bourse de doctorat. À cela s'ajoutent 50 M\$ répartis sur cinq ans (10 M\$ par année pour la période allant de 2023-2024 à 2027-2028) pour bonifier la valeur des bourses, à la suite du travail de représentation du scientifique en chef auprès du ministre des Finances. Un travail qui se poursuit et qui porte toujours ses fruits, avec un ajout de trois années supplémentaires (2028-2029 à 2030-2031) annoncé lors du budget 2026-2027 du gouvernement du Québec.

Enfin, soulignons que la part des partenariats dans le budget global du FRQ est passée de 30,6 M\$ en 2011-2012 à 93,8 M\$ en 2025-2026. Une croissance significative qui illustre bien la crédibilité et la confiance qu'inspirent les directions scientifiques du FRQ et le scientifique en chef.

Du côté du gouvernement fédéral

Le montant total des octrois (bourses et subventions) des trois conseils fédéraux (CRSNG, IRSC et CRSH) pour l'ensemble du Canada est passé de 2 285 M\$ en 2011-2012 à 3 461 M\$ en 2024-2025 (données les plus récentes), soit une hausse globale de 52 %.

Subventions pour la recherche

En mars 2018, le gouvernement du Canada annonçait des sommes additionnelles substantielles accordées à la recherche pour les cinq prochaines années. Une grande part de ces nouveaux crédits prend appui sur le rapport du Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale (rapport Naylor), auquel le scientifique en chef a siégé.

Bourses pour la formation à la recherche

Depuis longtemps, une part appréciable des personnes qui étudient dans des établissements universitaires du Québec déposent des demandes de bourse au FRQ et/ou à l'un des trois conseils subventionnaires canadiens. Les étudiants et les étudiantes qui reçoivent une offre à la fois du FRQ et des conseils fédéraux sont tenus d'accepter celle du fédéral. Si la valeur de celle-ci est inférieure à l'offre provinciale, le FRQ compense la différence entre les deux montants.

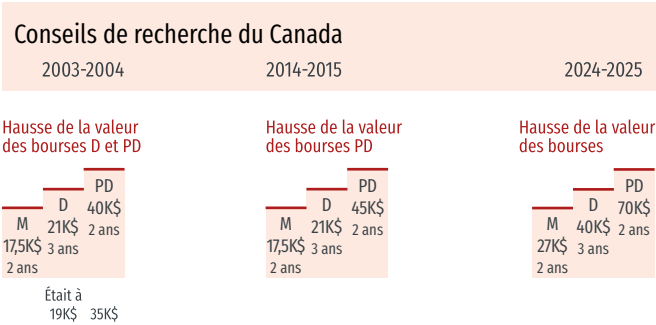
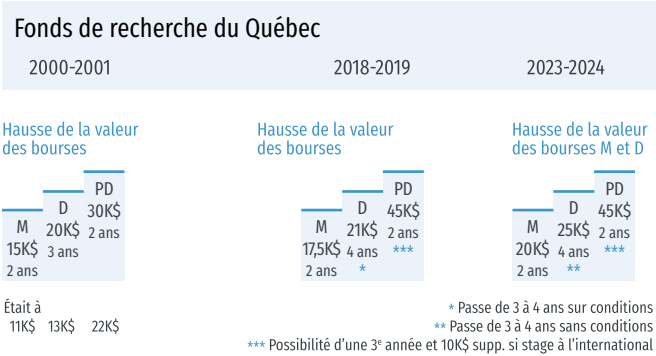
Au moment où le scientifique en chef est arrivé en fonction, les bourses des FRQ étaient moins élevées que celles du fédéral. En 2014-2015, les conseils fédéraux ont augmenté la valeur de la bourse postdoctorale de 40 000 \$ à 45 000 \$ et ont maintenu la valeur des bourses de maîtrise (17 500 \$) et de doctorat (21 000 \$).

En 2018-2019, les FRQ ont haussé la valeur de leurs bourses pour les mettre à parité avec celles du fédéral. En 2023-2024, ils ont augmenté une fois de plus la valeur annuelle des bourses de maîtrise et de doctorat, les faisant passer respectivement à 20 000 \$ et à 25 000 \$ sur une période de quatre ans plutôt que de trois ans, comme au fédéral. Ces hausses successives exerceront une pression sur le fédéral par la voix étudiante, ce qui, dans les suites du budget du gouvernement fédéral de 2024-2025, amènera les conseils fédéraux à hausser substantiellement la valeur de leurs bourses (27 000 \$ à la maîtrise, 40 000 \$ au doctorat et 70 000 \$ au postdoctorat).

En 2011-2012, le montant total des bourses d'excellence accordées à la communauté étudiante du Québec s'établissait à 67,8 M\$ et a atteint 102,5 M\$ en 2024-2025, ce qui représente un taux relativement stable de 24 % des bourses totales attribuées au Canada au cours de cette période.



Évolution de la valeur des bourses d'excellence du FRQ et des Conseils fédéraux depuis 2000



La part des subventions du fédéral obtenues par le Québec: un sommet de 776 M\$ pour la recherche

Le FRQ a toujours privilégié une stratégie de complémentarité avec les conseils fédéraux, afin que la communauté scientifique du Québec obtienne le maximum de subventions lors des concours des organismes subventionnaires. Le FRQ soutient des regroupements de chercheurs et de chercheuses (subventions d'infrastructure) qui leur permettent de soumettre des demandes de financement pour des projets de recherche.

Les sommes obtenues par la communauté scientifique comme subventions de recherche sont passées de 540 M\$ en 2011-2012 à 776 M\$ en 2024-2025, une hausse de 44 %.

Au moment de l'entrée en fonction du scientifique en chef, le Québec obtenait 27 % des subventions de recherche, certains domaines étant plus performants que d'autres. Depuis, ce taux a progressivement glissé pour s'établir à 25,5 % en 2024-2025, ce qui équivaut au poids démographique du Québec dans le corps professoral canadien. Il n'en demeure pas moins que les sommes obtenues par la communauté scientifique comme subventions de recherche sont passées de 540 M\$ en 2011-2012 à 776 M\$ en 2024-2025, une hausse de 44 %.

Une volonté de faire évoluer la recherche



Forum sur la recherche nordique, accompagné des directeurs et directrice scientifiques, en 2012
Crédit photo : FRQ

Une offre de programmes riche et diversifiée

La croissance du budget du FRQ a donné lieu à une offre de programmes riche et diversifiée, développée par les directions scientifiques et par la Direction des grands défis de société. Par le biais de consultations et d'échanges avec la communauté de la recherche, les directions scientifiques et le scientifique en chef ont élaboré une offre de programmes pour qu'elle soit la plus pertinente possible au regard des besoins de la communauté scientifique et de l'environnement changeant. Notons qu'un effort constant a été déployé pour harmoniser les programmes qui s'y prêtaient aux trois secteurs, un exercice qui s'inscrit dans le mandat d'intégration administrative des FRQ du scientifique en chef en vertu de la Loi de 2011.

Le scientifique en chef a su s'entourer de personnes d'expérience et d'une grande compétence pour mener à bien ses mandats et le déploiement de la mission du FRQ.

Le scientifique en chef a su s'entourer de personnes d'expérience et d'une grande compétence pour mener à bien ses mandats et le déploiement de la mission du FRQ. Maryse Lassonde a été titulaire du poste de directrice scientifique du secteur Nature et technologie de 2011 à 2017, qui est assumé par Janice Bailey depuis 2017. Pour le secteur Santé, Renaldo Battista (2012-2017) et Serge Marchand (2017-2019) se sont succédé au poste de directeur scientifique, qui est occupé depuis 2019 par Carole Jabet. Dans le secteur Société et culture, Normand Labrie (2012-2015) et Louise Poissant (2015-2025) ont rempli cette fonction, à laquelle Christian Agbogli a accédé en juillet 2025. De 2019 à 2025, et ce, pour la première fois de l'histoire des organismes subventionnaires québécois, trois femmes étaient à la tête des directions scientifiques. À la suite de la fusion des trois Fonds, le poste de directrice scientifique de chacun des Fonds a été modifié pour devenir celui de vice-présidente, Recherche de chaque secteur. De plus, la direction administrative du FRQ est assurée depuis 2015 par Karine Assal, devenue vice-présidente exécutive dans la foulée de la Loi de 2024.



Accompagné des trois directrices scientifiques en 2023
Crédit photo : FRQ

Pour une conduite responsable en recherche

Sous la responsabilité du scientifique en chef, on assiste à la formation d'une direction aux affaires éthiques et juridiques des FRQ, qui était assumée par chacun des Fonds avant 2011.

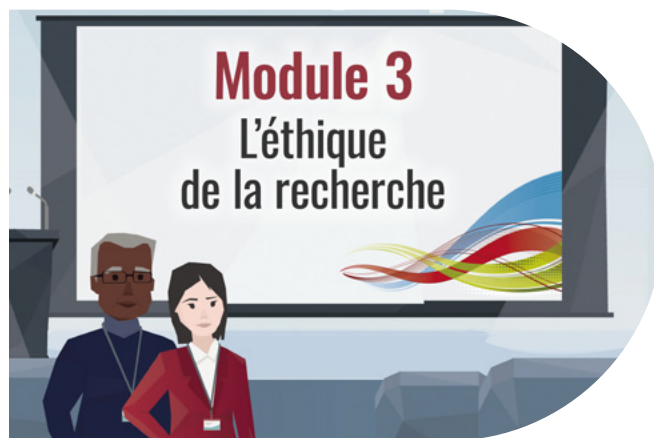
En 2014, les FRQ lancent leur *Politique sur la conduite responsable en recherche*, qui a été renouvelée en 2022 et qui vise les chercheurs, les étudiants, les professionnels de recherche et les gestionnaires de fonds des universités québécoises en lien avec les subventions et les bourses accordées par les FRQ. Cette politique énonce un ensemble de règles sur le plan de l'éthique et de l'intégrité scientifique.

Suivra, en 2018, le développement d'un outil de sensibilisation en ligne axé sur la prise de décision dans un contexte réel de recherche, de même que la création du Comité sur la conduite responsable pour assurer un suivi de la Politique. Celle-ci propose notamment un processus d'examen des plaintes portant sur l'intégrité scientifique qui respecte les exigences des agences fédérales de financement de la recherche et qui correspond aux tendances internationales dans les pays avec lesquels les chercheurs du Québec collaborent.

Au Québec, le scientifique en chef est l'acteur tout désigné pour veiller au déploiement concerté d'une telle politique au sein des établissements gestionnaires de la province. En plus d'assurer le rayonnement et la crédibilité de la communauté scientifique du Québec, il veille à ce que les activités de recherche méritent la confiance du public. Mentionnons que la loi qui définit le nouveau FRQ précise que « le scientifique en chef favorise notamment le maintien d'une éthique et d'une conduite responsable en recherche ».

Au Québec, le scientifique en chef est un acteur tout désigné pour veiller à ce que les activités de recherche méritent la confiance du public.

Par ailleurs, à l'initiative du scientifique en chef du Québec, les FRQ lançaient en 2021 leur *Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche*, qui vise à sensibiliser le milieu scientifique aux impacts environnementaux engendrés par les activités de recherche et l'invite à prendre des mesures pour les minimiser.



Outil de sensibilisation à une conduite responsable en recherche
Illustration : FRQ



Forum d'échange du FRQ et du Palais des congrès de Montréal en 2018
Crédit photo : FRQ

Une meilleure prise en compte des principes d'équité, de diversité et d'inclusion

Sous l'autorité du scientifique en chef, les FRQ ont lancé à l'été 2021 leur *Stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion 2021-2026*. Afin de tenir compte de l'évolution du contexte, des rétroactions de la communauté de la recherche et de l'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie, celle-ci a fait l'objet d'une mise à jour à mi-parcours, à l'hiver 2024.

La promotion de ces principes en matière de recherche et de science a été bien accueillie par une partie de la communauté scientifique, moins bien par une autre partie. Une résistance s'est organisée en 2022 relativement à l'intégration de ces principes dans certaines règles de programmes. Malgré cet épisode, de grands pas ont été faits pour faire en sorte que l'activité de recherche et ses résultats soient plus en adéquation avec ces principes.

Dans cette optique, mentionnons la création du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche, sous le leadership du scientifique en chef et du ministre responsable des Affaires autochtones en 2021, avec le concours de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et du Secrétariat aux affaires autochtones. L'objectif du Groupe de travail est de développer un programme de bourses et de subventions adaptées en vue de former une relève engagée et d'accorder une place plus importante aux perspectives et aux contributions autochtones dans les divers domaines de la recherche menée au Québec. C'est dans ce

sens que le FRQ a orienté son action par la mise sur pied d'un programme de bourses pour les Autochtones lancé en 2022-2023, qui soutient des dizaines d'étudiants et d'étudiantes. Mentionnons également, depuis 2021, le soutien que le FRQ apporte à la bourse Joyce Echaquan, destinée à une étudiante autochtone de niveau maîtrise.

Par ailleurs, il importe de souligner que sous la gouverne du scientifique en chef et conformément à la volonté des directions scientifiques, le FRQ a pris certaines mesures pour soutenir et promouvoir les femmes en science, notamment à son implication dans plusieurs éditions du Gender Summit. Dans la demande admissible de bourses et de subventions des programmes réguliers du FRQ, la part des femmes est passée de 51 % en 2016-2027 à 53 % en 2025-2026. Si cette part est demeurée relativement stable à 60 % dans les secteurs des sciences de la santé et des sciences sociales et humaines, elle est passée de 29 % à 38 % en sciences naturelles et génie.



Gender Summit en Amérique du Nord en 2017
Crédit photo : Gender Summit

L'accès aux données gouvernementales pour la recherche

La question de l'accès aux données gouvernementales, un des éléments de la science ouverte, est l'un des chevaux de bataille du scientifique en chef depuis plusieurs années. Au fil du temps, des mémoires ont été rédigés et des représentations en commission parlementaire ont été faites pour améliorer ce type d'accès, dans le but de favoriser le développement de la recherche, de la science, de solutions et d'innovations au bénéfice de la population québécoise.

La question de l'accès aux données gouvernementales, un des éléments de la science ouverte, est l'un des chevaux de bataille du scientifique en chef depuis plusieurs années.

On se souvient particulièrement du mémoire des FRQ et de la participation du scientifique en chef, en 2023, à la Commission des finances publiques sur le projet de loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions. Une intervention qui avait été suivie le même mois d'une lettre dans le journal *Le Devoir* appelant à *Un nouveau pacte social pour nos données personnelles en santé*. Essentiellement, cette lettre soutenait que l'usage des données gouvernementales à des fins de recherche doit, à l'intérieur du cercle des organismes publics du Québec, pouvoir se réaliser de manière plus efficace et plus agile, en prenant appui sur l'imputabilité des organismes publics et des scientifiques, et sur des méthodes de gouvernance robustes.

Une meilleure reconnaissance par des prix scientifiques

Pour le scientifique en chef, le Québec est trop timide ou trop modeste dans les grands concours de prix scientifiques dans le monde, malgré l'excellence dont il fait preuve en matière de recherche et de science. C'est pourquoi, en 2016, il a organisé une rencontre d'échange où toutes les universités ont été conviées pour discuter de stratégie, afin de mieux promouvoir des candidatures québécoises dans les concours de prix canadiens et internationaux et autres distinctions scientifiques majeures. Cette rencontre a mené à l'élaboration d'une stratégie en la matière. Les récipiendaires d'un grand prix servent de modèles aux générations montantes de chercheurs et de chercheuses, et transmettent même le goût de la science et de la recherche aux jeunes.

Au cours de son mandat, le scientifique en chef a donné son aval au soutien de plusieurs prix et distinctions pour la communauté étudiante et scientifique, tout en associant le FRQ aux activités des Prix du Québec en science et aux prestigieux prix Gairdner. Par ailleurs, les grands prix scientifiques signifient la reconnaissance de grandes expertises d'ici et d'ailleurs dont le Québec doit bénéficier. Le soutien du FRQ depuis 2019 à l'Institut canadien de recherches avancées (CIFAR) s'inscrit dans cette volonté de réunir des experts de grande renommée internationale autour d'enjeux pressants comme la sécurité, l'énergie, les changements climatiques, la santé par exemple qui touchent le Québec mais aussi le Canada voire l'ensemble de la planète.



En mode solution face à la pandémie... et face aux vents contraires américains

La pandémie de COVID-19 a été l'événement le plus marquant de la recherche et de la science au XXI^e siècle et, par conséquent, du mandat du scientifique en chef et du FRQ.

La pandémie de COVID-19 a été l'événement le plus marquant de la recherche et de la science au XXI^e siècle et, par conséquent, du mandat du scientifique en chef du Québec et du FRQ.

Particulièrement dans la première année de la pandémie qui a débuté en mars 2020 au Québec, les FRQ ont mis en place une série de mesures afin de mieux soutenir les membres de la communauté de la recherche en cette période de crise sans précédent. Ils ont créé une section « Web » pour informer la communauté des mesures prises pour faciliter la recherche et le soutien à la formation à la recherche.

Dès les premières semaines, les directions scientifiques des FRQ, sous le leadership du scientifique en chef, ont multiplié les initiatives. Trois d'entre elles sont à signaler :

- Création du comité FRQ-MEI-MSSS, en étroite collaboration avec de nombreux partenaires, dont Génome Québec et les regroupements sectoriels de recherche industrielle. Analyse de plus de 700 propositions de recherche en lien direct avec la pandémie. Premières annonces de financement à l'été 2020.
- Création de la Biobanque québécoise de la COVID-19, une infrastructure qui a permis la collecte, le stockage et l'analyse d'échantillons et de données nécessaires à l'étude de ce virus, en plus de catalyser et de faciliter les collaborations de recherche, tant au Québec qu'à l'échelle nationale et internationale. Cette ressource visait à aider à mieux comprendre la pathophysiologie du virus et ses multiples impacts.
- Mise sur pied du Réseau québécois COVID-19–Pandémie, une entité qui souhaitait créer un espace d'étroites collaborations pour coordonner les efforts de recherche, prioriser les actions et accélérer les découvertes et leurs applications pour contrer l'infection par le virus, tout en favorisant le partage intersectoriel des connaissances.

Dans le cadre de ces initiatives à l'échelle provinciale, le scientifique en chef a participé au comité de coordination pancanadien CanCOVID, sous l'égide de Santé Canada, et a siégé à une table de discussion ministérielle de l'UNESCO sur la COVID-19 et la science ouverte. Il a bien sûr joué un rôle-conseil auprès du gouvernement du Québec, tout en étant très actif sur le plan de la communication (voir la section « Dialogue science et société »).

Par ailleurs, avec l'arrivée de l'administration Trump, en janvier 2025, la plus grande puissance scientifique allait être mise à mal par une série de décisions visant tant le financement que les orientations en recherche. Le scientifique en chef publiera alors quelques lettres dans les médias pour exprimer son inquiétude et souligner l'occasion que représente cette situation pour le Québec, dont un éditorial dans la revue *Science* et une lettre avec le sénateur Stanley Kutcher dans le *Toronto Star*. Dans cet esprit, il propose à la ministre de l'Enseignement supérieur d'inviter des chercheurs et chercheuses québécois ou d'ailleurs qui font carrière aux États-Unis à traverser la frontière. Une proposition qui allait se concrétiser : la ministre, en collaboration avec le scientifique en chef du Québec, annonçait en 2025 la création de dix nouvelles chaires de recherche afin d'attirer des chercheurs et chercheuses, francophones ou francophiles, basés aux États-Unis.

Mentionnons que le nouveau contexte avec l'administration Trump est venu faire pression sur le gouvernement canadien et les gouvernements européens pour investir davantage en matière de défense. En lien avec la Stratégie industrielle de défense lancée par le gouvernement Carney en février 2026, le scientifique en chef a pris le leadership en tenant au même moment un forum sur la recherche en matière de défense et de technologies à double usage qui a réuni plus de 125 personnes afin de discuter des perspectives de développement de la recherche et de l'innovation pour le Québec.

Par ailleurs et dans la même foulée, il tenait avec le FRQ en juin 2026, en partenariat avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de l'Enseignement supérieur, une journée de sensibilisation à la sécurité de la recherche, par un état des lieux au Québec. Une journée de

travail qui vise à accroître la vigilance à l'égard de l'ingérence étrangère dans le domaine de la recherche et de l'innovation sur le territoire québécois. 

